

Choix matières L3 droit

Par **Selena**, le **05/09/2022** à **12:54**

Bonjour,

J'aimerais avoir votre avis également.....

J'hésite entre 2 matières à TD, soit je dois choisir Droit du Travail... soit Droit des sociétés... le but est quand même d'avoir une matière facile à comprendre et à travailler aussi ... donc parmi les deux .. j'aime beaucoup les deux mais je n'arrive pas à faire mon choix ... pouvez vous m'aider ?

Par **C9 Stifler**, le **05/09/2022** à **20:49**

Bonjour,

Faites votre choix en fonction de votre perspective d'avenir. Les deux matières se valent et ont leur lot de difficulté.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/09/2022** à **07:16**

Bonjour

Je rejoins C9 Stifler.

Il faut choisir vos matières en fonction de votre projet professionnel (Master, métier).

Par **Jeanne07**, le **03/06/2024** à **19:51**

Bonjour,

Je rebondis 2 ans après ;) , savez vous la différence entre droit social et droit des sociétés ? J'hésite vraiment entre les deux matières mais je ne sais pas vraiment quel métier faire plus tard ni quel master choisir donc j'ai du mal à faire un choix ...

Merci d'avance de votre aide,

Jeanne

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/06/2024** à **08:26**

Bonjour

Le droit social est une branche qui comprends le droit du travail et le droit de la sécurité sociale. C'est la matière de prédilection des étudiants qui se destinent à poursuivre en Master droit du travail, ressources humaines

Le droit des sociétés c'est tout simplement la matière qui étudie le fonctionnement des sociétés (et plus particulièrement les sociétés commerciales). La matière est le plus souvent divisé en deux : le droit général qui comme son nom l'indique consiste à étudier les règles communes et le droit spécial où cette fois-ci vous allez étudier chaque forme sociale (en général, les enseignants se concentrent sur la SARL, la SA et la SAS).